

saalem, duchesse souveraine de Lorraine, morte sous l'habit de Sainte Claire, en 1547.

Le jeune Auguste, après de solides études au collège de la cité natale, entra dans l'enseignement officiel. Licencié, puis docteur, il occupa successivement les chaires des différentes classes du cycle classique, et fit à peu près le tour de la France.

Il était professeur de rhétorique au Lycée de Mont-de-Marsan, quand fut proclamée la liberté de l'enseignement supérieur en France. Les Catholiques du Nord venaient de fonder leur grande Université de Lille et cherchaient des maîtres éminents pour former les jeunes étudiants qui accouraient de tous les points du pays. Il n'hésita pas alors à briser tous les liens officiels pour se donner de tout son cœur et de tout son esprit à cette nouvelle œuvre. Le Recteur, M. Baunard, lui confia la chaire de littérature française, qu'il devait occuper l'espace de trente-et-un ans.

Au lendemain de l'ouverture de son premier cours, en 1877, il avait donné de la littérature la définition suivante qui indique toute sa méthode : « La littérature est, dans la prose comme dans les vers, depuis la philosophie jusqu'au roman, l'expression animée, souvent éloquente, de la *vérité morale*, mise en relief dans un ordre lumineux et ra-jeuni par le style original de l'écrivain. »

Sa critique sera donc une « critique idéale et catholique » ; il admire la beauté de l'expression, qui colore et embellit la vérité, mais il placera au-dessus de tout la beauté de la vérité, qui illumine la parole. Aussi avec quel enthousiasme il savait glorifier l'écrivain digne de ce nom, et avec quelle impétuosité il fonçait sur le littérateur élégant ou balourd qui semait les doutes, les sophismes et les chimères.

« M. Charaux dans sa chaire, a écrit l'éminent chanoine Lecigne, est un tableau que je n'oublierai jamais. Il a fait un grand signe de croix et récité la prière. La serviette se dégonfle soudain des livres et des notes. Notre maître parle ; ses premières phrases sont lentes ; il a tout écrit ; il nous apporte le travail de ses journées et de ses veilles